Vol. LI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 22 MARS 1922 — No. 18

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ——————50 sous

ANNONCE LEGALES

1ère insertion, par ligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LES HEROS OUBLIES

Le Père Hugonard, O.M.I.

Trente-trois années d'Ecole Indienne Industrielle, 1884-1917

(Suite)

Le 4 janvier 1904, un violent incendie détruisit complétement les bâtiments de l'école.

Voici, brièvement décrit ce que fut cet incendie.

Il était midi et demi, les enfants étaient au réfectoire achevant de dîner. A la table des maîtres se trouvaient les Pères Robillard et Geelen, O.M.I., M. S. le dévoué et sympathique secrétaire-trésorier et les instituteurs.

Le Père Hugonard était absent, il était en route pour Ottawa, en voyage d'affaires. Le Père Robillard venait de finir son terme d'office comme vice-principal et était remplacé par le Père Geelen, arrivé seulement depuis quelques jours. Soudain une porte s'ouvre et le cri "le feu" est plusieurs fois prononcé et une fumée épaisse commence a envahir le réfectoire. Sous la direction des maîtres et des religieuses les enfants sortent en bon ordre. M. S. prend avec lui les grands garçons et court aux tuyaux à incendie, aux extincteurs et aux seaux d'eau et de sable placés près de là. Le nouveau vice-principal, le Père Geelen, pénètre dans la bâtisse par une autre entrée et monte aux étages supérieurs pour voir s'il ne reste personne dans les bâtiments. Arrivé au grenier il se rend bien vite compte que la bâtisse brûle intérieurement et qu'il ne pourra plus redescendre; par une trappe il monte sur le toit. L'école était composée d'une suite de bâtiments ajoutés les uns aux autres; se laissant glisser de toiture en toiture le Père se rend à la bâtisse du bout, brise un chassis, pénètre dans l'infirmerie et trouve là, occupée à écrire une religieuse, soeur Vick qui ne se doutait pas que l'école brûlait. La chapelle se trouvait près de là. Le Père s'enveloppa la figure et les mains de linges mouillés, puis prit le Saint Sacrement et revenant sur le toit, il appela de l'aide; une échelle fut dressée et le Rév. Père Prisque Magnan, O.M.I., alors provincial, reçut le Saint Sacrement et le transporta à la Mission.

Pendant ce temps, les soeurs et le personnel n'étaient pas restés inactifs et avaient essayé de sauver tout ce qu'ils avaient pu. Les Pères de la Mission, les Pères P. Magnan, A. Chaumont, Van Gistern et Beys ayant vu le feu s'étaient rendus aussitôt à l'école, et comprenant d'avance que l'école etait perdue, crièrent de sauver surtout les couvertures, vêtements et provisions; pénétrant eux-mêmes dans les dortoirs, ils purent jeter par les fenêtres un assez grand nombre de couvertures. M. S. pénérta dans son office pour essayer de sauver sa caisse et sa comptabilité, mais il ne put sauver que peu de chose et dut sortir à moitié asphixié; il lui fallut plusieurs heures pour reprendre sa respiration normale.

Un assez fort vent soufflait et poussait heureusement les flammes du côté du lac. Bientôt l'on comprit que tout effort était inutile et qu'il n'y avait qu'à laisser le feu faire son oeuvre, chacun assista impuissant à la destruction de l'école; deux heures après, à 3 heures il n'en restait qu'un amas de débris, qui malgré le froid, prirent plusieurs jours à se consumer.

Grand nombre d'enfants, voyant ce grand feu, prirent peur et se sauvèrent, il fallut le soir envoyer toutes les voitures de l'école et de la Mission à leur recherche. Dans un atelier on organisa une cuisine et le soir un maigre repas put être servi. Le Père Magnan mit les bâtiments de la Mission et de l'Eglise à la disposition des sinistrés; les couvertures qui avaient été sauvées furent transportées à l'Eglise, et le soir les filles y couchérent ainsi que les religieuses. Les garçons couchèrent oû ils purent dans les ateliers et dans une partie de l'école du village. Le couvent actuel des religieuses de N. D. des Missions, n'existait pas alors, ces religieuses venaient d'arriver à Lebret depuis quelques mois et logeaient dans la bâtisse de l'école publique. Cette école ne pouvait donc offrir grand abri. A part le village de Fort Qu'Appelle, il n'y avait pas dix maisons dans un rayon de quatre milles. Au malheur de l'incendie, s'ajoutaient ceux de l'isolement et du peu de ressources à espérer, la station du chemin de fer se trouvant à vingt-quatre milles. Il était difficile de leurs sont muettes et personne n'osa aller à sa rencontre il voyageait par la route des Etats-Unis et on ne savait au juste où il était. Il apprit la nouvelle de l'incendie de son école dans le train, en voyant la photographie dans un journal. Qu'elles furent les impressions du Père lorsque le journal lui apprit cette triste nouvelle et qu'il vit toute l'oeuvre de sa vie anéantie en quelques heures? Lui seul pourrait le dire, il fut très probablement atterré mais ceux qui ont connu son esprit de foi et sa grande volonté peuvent dire qu'il se ressaisit bien vite et que toutes ses pensées durent se tourner vers ses chers enfants et sur les moyens à prendre pour continuer son oeuvre. Il envoya une dépêche pour donner ses ordres et fit diligence pour retourner. Il arriva à l'école vers le 8 janvier. Inutile de dire que cette arrivée du Père fut triste, les grandes douleurs sout muettes et personne n'osa aller à sa rencontre dans la cour de l'école comme c'était l'habitude. Le Père se rendit près de l'amas de cendres, tout ce qui restait de l'école, se mit à genoux et pria, puis se rendit lentement à la Mission en pleurant. Ne faisant attention à personne et sans même répondre aux Pères qui essayèrent de le consoler il se rendit dans la salle de la communauté, il se mit à genoux sur le plancher et les deux mains jointes, il resta là immobile en prières pendant une heure. Les Pères surpris et émus le laissèrent seul. Il faut avoir connu de près le Père Hugonard pour comprendre que cet homme pouvait rester une heure à genoux. Qu'elle fut sa prière? Quel voeu fit-il? Dieu seul le sait, mais s'étant levé il se rendit dans la salle à manger, salua les Pères et leur serrant la main leur dit: Mes Pères, je ne sais ce que Dieu nous réserve, mais nous ferons tout notre possible pour reconstruire l'cole." Il pensa alors qu'il venait de faire une cinquantaine d'heures en chemin de fer, vingt-quatre milles en voiture et se fit servir à mangér, puis se rendit à l'école. Il trouva les enfants qui prenaient leur repas par groupes, car le local était insuffisant et la vaisselle manquait. Plusieurs étaient bien tristes; en voyant le Père ils l'entourèrent et celui-ci leur dit: "Mes enfants, ne pleurez pas et ne soyez pas en peine. Cet incendie est bien moins grave qu'un péché véniel, ce que l'argent et le dévouement des Pères et des religieuses avaient fait, l'argent et ce même dévouement le referont et vous aurez une école."

Il recommanda aux grands d'être bons et généreux pour les petits. Il trouva les soeurs dans un complet dénument et il ne put s'empêcher de pleurer, mais il se ressaisit vite et avisa avec le personnel aux meilleurs moyens d'installation pour s'abriter provisoirement. Il fut décidé que l'on mettrait un plancher ,formant tribune sur les deux côtés intérieurs de l'église et que la tribune du fond déjà existante serait élargie, ce serait le dortoir des filles et des religieuses. Les bancs seraient déplacés et l'église servirait de salle d'école et de récréation pour les filles. Le dimanche tout serait mis en ordre pour les offices. Pour les garçons on ferait une bâtisse à deux planchers, le haut servirait de dortoir et le bas d'école et de salle de récréations, un petit coin serait réservé pour le bureau et la chambre du vice-principal et la lingerie.

Un certain atelier serait aménagé pour servir de cuisine, réfectoires, et le haut servirait de salles de couture et de travaux pour les filles. Inutile de dire que l'installation des dortoirs fut très simple, elle se composait de couchettes superposées les unes sur les autres faites de trois planches et d'une paillasse remplie de foin. L'installation à l'église dura jusqu'à l'automne suivant; sur la fin de l'été une bâtisse provisoire à trois étages fut faite, et servit d'école et de dortoir pour les filles et les religieuses.

Qu'allait devenir l'institution et que faire des élèves au nombre de deux cents. Le département indien proposait de les disperser dans les autres écoles, mais le Père Hugonard s'y opposa de toutes ses forces.

Le gouvernement allait-il rebâtir l'école?

C'était très douteux car c'était une grosse dépense, et pris à l'improviste, il n'avait pas les fonds voulus, il préférait ouvertement ouvrir plusieurs petites écoles-pensionnats sur les réserves qui coûteraient moins cher, ne recevant que $72.00 par enfant par année et de plus la formation industrielle étant supprimée, il n'y aurait pas d'ouvriers maîtres à payer. Mais le Père Hugonard était un homme d'une énergie indomptable, il avait alors 55 ans et jouissait d'une santé de fer, les travaux de son passé, son expérience, les résultats obtenus, tout cela inaugurait bien pour l'avenir et il ne pouvait comprendre que l'école lui fut refusée, car dans sa pensé son oeuvre n'était pas finie. Malgré l'indécision du gouvernement le Père Hugonard prépara des plans pour une nouvelle école, qui fut estimée devoir coûter $52,000.00 et alla à Ottawa au printemps pour obtenir les fonds necessaires, mais les ministres refusèrent même de discuter le projet et de lui donner entrevue à ce sujet. Il dut revenir à Qu'Appelle après avoir passé deux mois à Ottawa et sans avoir obtenu ni promesse, ni même un mot d'espérance.

Les moyens naturels ne réussissaient pas; on décida de recourir aux moyens surnaturels. Plus de cent enfants étaient morts à l'école après leur baptême et lui devaient le ciel, c'est à eux qu'il fut résolu de demander la continuation de l'oeuvre.

Avec beaucoup de difficultés de toutes sortes et sans recevoir aucune aide du gouvernement pour les bâtiments érigés, le Père Hugonard maintint son école pendant cette année 1904 sans renvoyer aucun enfant.

Avant le printemps de 1905, l'Honorable Clifford Sifton ministre de l'Intérieur et surintendant des affaires sauvages, proposait à l'inspecteur M. Graham, de payer les dépenses faites pour les bâtisses provisoires et de recommencer la construction avec $35,000.00 surplus de l'année fiscale qui finissait et de faire voter des fonds pour continuer les bâtisses.

Les plans que le Père Hugonard avait préparés furent suivis quand aux dimensions et aux idées générales, mais furent améliorés.

Sans aucune autre démarche de la part du Père le gouvernement bâtit au prix de $150,000.00 la plus belle école indienne industrielle de tout le Canada. Le plan général de l'école est en rapport avec ses besoins. Trois bâtiments furent construits avec toutes les améliorations modernes, un bâtiment exclusivement pour les filles, un autre exclusivement pour les garçons, qui renferment tous les locaux nécessaires à chaque sexe, dortoirs, salles d'école, d'études, et de récréation, pour les petits et les grands séparés, et chez les filles, salles de coutures et de travaux. La bâtisse principale comprenant les différents services et les locaux communs, appartement de la direction, hôpital, chapelle, réfectoires, magasins, bureaux, etc.

Sous la surveillance de l'architecte du gouvernement le Père Hugonard eut la gérance des travaux, qui durèrent deux années, et il rebâtit l'école sur son même site, site qu'il avait choisi lui-même en 1884.

A l'automne de 1905, bien que l'école fut encore inachevée, Mgr Langevin, O.M.I. alla la bénir en présence d'une foule considérable de blancs et de sauvages accourus pour la circonstance.

G. C.

(A suivre)

CHARITE A LA MODE

Madame Bienfaisance s'est imaginée de prélever un impôt sur le plaisir, en faveur des indigents. Elle annonce un bal pour les pauvres. Entendons-nous: il ne s'agit pas de faire danser les pauvres, mais de danser pour eux.

Impudence de la richesse qui étale son luxe en face de la misère, comme pour la rendre plus horrible par le contraste.

Cruauté d'un monde qui rit et qui s'amuse, pour empêcher le Christ de pleurer et de gémir dans ses membres souffrants.

Vanité, coquetterie, plus vilaines passions peut-être qui profitent du nom sacré de la charité pour habiller leur sottise et leurs turpitudes.

Egoïsme, qui prend sa part d'abord, et se gave de joie, pour jeter ensuite, s'il y en a, ses miettes aux malheureux.

Voilà le bal pour les pauvres!

Malheureux frère! Ouvre un instant la fenêtre mal jointe des mansardes où tu meurs de faim et de froid. Regarde dans la rue ces gerbes de lumière qui inondent le pavé, écoute le roulement des voitures, le murmure de la foule parée et joyeuse qui se presse d'entrer, et, tout à l'heure, les accords de cette musique vive et alerte qui se précipite et active le mouvement des contredances, des valses, des polkas et des mazurkas (ne nommons pas les autres dances).

Regarde, écoute et sois content: c'est pour toi qu'on s'amuse, c'est pour toi qu'on danse. Oh non! ces ironiques joyeusetés n'ont point été inventées par la charité.

La charité sort discrétement des demeures qu'elle habite, traverse à pied les rues sales et infectes, cherche dans l'ombre une porte vermoulue, un escalier branlant, une échelle pourrie, une corde effilée, grimpe jusqu'au pauvre, lui tend la main, et lui dit: "C'est moi, mon frère! J'ai appris que tu es dans l'affliction, et je viens te consoler; dans la détresse, et je viens te secourir; dans la souffrance, et je viens te soulager. Pour toi, je me prive, je me mortifie, je souffre volontiers, car je t'aime!"

La charité connaît le jugement du Sauveur: "Venez, les bénis de mon Père; j'étais dans la misère, et vous m'avez secouru; dans l'abandon, et vous m'avez visité." Soyez sûrs, ô mondains, qu'il ne vous dira pas: "Venez, bénis, j'étais dans l'affliction et vous avez ri pour moi;—dans la peine, et vous avez dansé pour moi!"

DISCOURS DE M. JOS. HAMELIN, DEPUTE DE STE. ROSE

Nous aurions aimé à publier ce discours plus tôt, mais nous n'avons pu nous en procurer la traduction avant aujourd'hui.

Nous en conseillons la lecture à nos lecteurs et surtout aux électeurs de M. Hamelin qui se rendront compte que leur député prend sa juste part dans les délibérations de la Chambre.

L'événement le plus important des jours derniers a été la défaite du Gouvernement Norris sous le coup de la motion de censure proposé par M. P. A. Talbot, député de Lavérendrye.

Depuis ce jour un grand nombre de cables ont été tirés. Le Lieutenant-Gouverneur a demandé à la Chambre de garder le gouvernement Norris à la tête des affaires pour terminer les affaires de la session.

Les divers chefs de groupe ont consenti à cet arrangement, à part M. Bernier, député de St-Boniface qui a exprimé l'opinion que puisque M. Norris était battu, il n'avait qu'à se retirer pour faire place à un exécutif aussi capable que le sien de compléter les travaux de la session.

En deux mots M. Norris battu, règne encore et ceux qui l'ont mis dehors n'ont que le plaisir de songer au vote qu'ils ont donné.

Pendant ce temps là, le pays reste à l'état stationnaire, rien ne marche, et rien ne marchera jusqu'au jour où les électeurs auront donné le coup de balai.

M. JOS. HA[illegible]LIN, M.P.P.

Discours [illegible] l'Adresse

En prena[illegible]rt à ce débat, je veux tout de [illegible]e me départir de la coutume [illegible] jusqu'ici de faire des louanges flatteuses à quelque orateur précédent. Je comprend autrement nos devoirs qui nous commandent de dépêcher les affaires pour économiser notre temps et de l'argent à la Province. Si je m'abetient de décerner des éloges, c'est que peu de députés qui en font sont sincères, et moins nombreuses encore sont les personnes qui croient à la sincérité des paroles élogieuses prononcées par les députés.

Je désire tout d'abord parler des conditions existant dans le pays, ne tenant aucunement le gouvernement responsable du manque de récolte et des bas prix obtenus pour tous nos produits. Mais je veux censurer le gouvernement pour ses dépenses extravagantes. Les crédits votés à notre dernière session se chiffrent dans les millions, et, cependant on doit nous annoncer que notre budget se solde par un déficit considérable. M. l'Orateur, nous devons mettre un frein à ces dépenses excessives ou face à la banqueroute dans un avenir rapproché. Chaque année les impôts assis par le Commissaire municipal augmentent d'une façon alarmante. Sans doute le gouvernement, pour faire face aux dépenses de l'administration, a besoin d'argent, mais, connaissant les conditions de notre province, sachant que depuis deux ans, nous n'avons presque pas de récolte, et que le prix de nos produits a baissé considérablement pendant que le prix des produits manufacturés n'a subi qu'une faible dépression, si nous continuons notre politique extravagante, nous aurons de plein gré amené la ruine de nos agriculteurs qui seront obligés de quitter leurs terres. Le résultat de la politique du gouvernement est que 75 pour cent. de nos fermiers ne peuvent rencontrer nos dépenses ni payer leurs taxes. La réduction du personnel administratif et des salaires peut seul sauver la situation. Beaucoup de nos fonctionnaires reçoivent de deux à quatre mille dollars par an, ce que je considère un salaire excessif si on le compare avec le revenu que le fermier retire de son dur labeur, revenu taxé de lourds impôts. Pour prouver mon avancé, je citerai le résultat d'un enquête faite par le professeur Osborne de Toronto, dans une certaine région où les familles comprennent une moyenne de sept membres: cinq enfants, le père et la mère dont le travail de 13 heures par jour pendant tous les jours de l'année 1920 a rapporté une maigre pitance de $1,200.00, ou moins de $100.00 par mois pour la subsistance de toute la famille. Et comptez que le cultivateur doit, pour cultiver sa terre, acheter des instruments aratoires payables le plus souvent par termes, et qu'il risque de voir sa récolte détruite par la grêle ou la sécheresse. L'expérience que j'aie acquise sur la ferme me fait accepter comme juste cet exemple de la condition du cultivateur.

Il me semble que les fonctionnaires et les ouvriers ne courent pas autant de risques, et peuvent retirer des salaires sans avoir à compter absolument sur la Providence. Sans avoir à dépenser de son capital, il touche son salaire, peu importe la température. C'est pourquoi, M. l'Orateur, je prétends que nous devons réduire les salaires, en commençant par la réduction de l'indemnité parlementaire, et nous devons, autant que possible, administrer les affaires publiques sans le service des commissions, et en restreignant au gouvernement seul le pouvoir auquel doivent être responsable les employés.

Je désire aussi brièvement trai-

(A suivre en page 2)

M. JOS. HAMELIN. M.P.P.

(Suite de la page 1)

ter de la question des terres pro-iciales. Il y a dix ans ou plu certains spéculateurs achetèrent du gouvernement du Manitoba de grandes étendues de terrains en payant comptant le dixième du prix d'achat. Ces terrains étaient appelés marécageux, mais une grande partie d'entre eux étaient absolument bons. Ces spéculateurs n'ont jamais payé plus d'un dixième du prix. Ils n'ont jamais versé sur ces terrains les impôts dont les municipalités, d'ailleurs, ne pouvaient forcer le recouvrement, parce que les titres des propriétés appartenaient au gouvernement. Et maintenant nous découvrons que le gouvernement, pour se libérer de la responsabilité du paiement de ces taxes qui représentent un montant considérable, a résilié le contrat d'achat signé par ces spéculateurs et a consenti à leur donner le titre parfait de l'étendue de terrain que le dixième versé sur l'entier aurait payée il y a dix ans; de plus, il reprend la balance des terrains, laisant les municipalités dans l'impossibilité de recouvrer les montants dûs pour taxes, montants dont un pourcentage considérable a dû être versé au gouvernement d'après le prélèvement du commissaire municipal. Ceci me semble être une conspiration entre le gouvernement et les spéculateurs pour dépouiller les municipalités.

Une autre question importante est celle du drainage des terrains de cette province. Vous vous rappelez, M. l'Orateur, que j'ai remis sans cesse cette question sur le tapis jusqu'à ce qu'une commission soit nommée, il y a trois ans, sur la recommandation de votre conseil d'administration. Je regrette cependant de constater que cette commission ne nous ait jamais soumis de rapport. Elle s'est bornée à faire une suggestion nommée "l'évaluation égalisée". Quel en sera l'effet dans une municipalité dont une partie seulement tombe sous l'application de la loi? La loi stipule que lorsqu'il y a une évaluation uniforme, on ne peut augmenter l'évaluation de cette partie de terrain inclus dans le district de drainage. Ceci veut dire que lorsque des routes et des travaux de dessèchement ont été construits les personnes habitant la région affectée doivent en payer le cout pendant que les contribuables des autres parties de la municipalité ne sont pas appelés à contribuer à ces travaux—mais d'après l'évaluation uniformisée les personnes résidant dans le district de drainage doivent payer les impôts comme les contribuables des autres parties de la municipalité et, en plus, l'impôt spécial pour le coût du drainage, c'est-à-dire, un double impôt M. l'Orateur, c'est là une injustice flagrante. J'espère cependant que nous aurons au cours de cette session un rapport suggérant les remèdes à apporter.

Je veux maintenant expliquer mon attitude au sujet de l'amendement. Quand j'ai consenti à appuyer le proposeur de cet amendement, je voulais simplement obliger un collègue qui n'a pas d'appui dans le groupe qu'il dirige. Bien que je sympathise avec les sans-travail, je ne puis cependant partager toutes les opinions du groupe ouvrier. a raison en est d'abord que nous ne sommes pas ici pour édicter des lois favorisant une classe spéciale d'individus au détriment des autres classes et de toute la province: C'est notre devoir de rendre justice à tous. L'honorable représentant de Brandon disait l'autre jour que nous avions à faire face à des danger plus menaçants que la guerre elle-même. C'est aussi là mon opinion. Mais mon honorable ami se trompe s'il croit que la classe ouvrière est la seule qui souffre, car la majorité des agriculteurs souffrent aussi. Le cultivateur est tombé de son rang. Il a été pratiquement réduit à jouer un rôle nul, bien qu'il représente plus de la moitié de la population et qu'il fasse plus de la moitié du travail manuel dans cette province. Son état n'existe-t-il que pour être exploité par les unions? Se serait un scandale d'entreprendre des travaux inutiles et pour favoriser une seule classe, de taxer tous les autres citoyens de la province.

Voici le coût de la production du blé par acre où le rendement est de 20 boisseaux à l'acre:

1916

Terre: Intérêt à 7% sur une terre valant $50 l'acre	$ 3.50
Semence: 1½ boisseau à $1.85	2.77
Traitement, nettoyage et stérilisation par la formaline	.15
Labour: 2 paires de chevaux et un homme à $6.00 par jour	1.50
Hersage: 2 paires de chevaux et un homme, par acre	.30
Roulage: 2 paires de chevaux et un homme, par acre	.30
Ensemencement: par acre	.50
Moisson: Fil d'engerbage, 35c; intérêt sur le coût d'une lieuse, par acre, 10c 1 paire de chevaux et un homme, par acre, 50c; réparations, 15c	1.10
Engerbage: Salaire d'un homme à $2.50 par jour	.25
Mise en meulons: Par acre, 2 paires de chevaux et trois hommes à $15.00 par jour—disons 20 acres par jour	.75
Battage: 20 boisseaux à .08c par boisseau	1.60
Nourriture des hommes et chevaux, .04c par boisseau	.80
Charroi: Trois milles de l'élévateur, .03c par bois...	.60
Taxe: Par acre	.50
Salaire du propriétaire: 16 heures de travail par jour $75.00 par mois, temps divisé également, 6 mois pour l'élevage des animaux et 6 mois pour la culture des champs, disons $450.00 sur un terrain cultivé de 200 acres, par acre	2.25
Labour d'été: Une année sur	
Labour d'été: Une année sur trois, coût chargé sur la récolte de deux ans et divisé en deux pour obtenir le résultat par acre. $5.90 divisé par 2	2.95
	$19.82
Crédit—	
Par la vente de la paille comme aliment, par acre	1.10
Cout par acre de la production de 20 boisseau à l'âcre	$18.82

Quand il faut pour vivre, le cultivateur n'hésite pas à donner son labeur pour cinquante cents par jour, et il ne vient pas demander l'aide du gouvernement. Vous, habitants des villes, semblez ignorer le rôle économique de l'agriculteur parmi les classes de la société.

Les femmes des cultivateurs ne portent pas de robes élégantes et elles ne vont pas au théâtre, parce qu'elles ne peuvent pas se payer ce luxe; cependant elles pourraient comme les autres jouir du luxe et des plaisirs de la vie. Au lieu de chercher le plaisir dans leur existence, elles travaillent, travant les vaches, nourrisant les porcs et les poulets, cultivant des pommes de terre et par là gagnant leur subsistance et la nourriture des autres.

Si les honorables représentants du parti ouvrier employaient leur influence pour induire les sans-travail à venir sur les terres et faire ce que nous avons fait: bâtir des huttes de billes rondes avec des toits de gazon et se créer des moyens de subsistance, je le dis sans hésiter, ils travailleraient par là à assurer le bonheur du pays. Je puis assurer à ces sans-travail que leur labeur de huit heures par jour n'épuisera pas le travail du lendemain, comme l'a dit l'honorable député Armsrtong.

Le chef du parti ouvrier a dit l'autre jour, que beaucoup des sans-travail étaient d'anciens cultivateurs. Pouvez-vous leur reprocher d'avoir quitté leurs terres? Non, parce que dans les villes, ils ne travaillent que huit heures au lieu de seize heures par jour, et ils s'amusent. Quant le travail vient à manquer, ils obligent le conseil de la ville ou le Gouvernement de pourvoir à leur subsistance.

Pour vivre dans ces conditions, je serais moi-même tenté de venir habiter la ville.

LA JOIE DE VIVRE

Le soleil dardait ses rayons les plus ardents sur les fleurs qui, elles, en retour s'ouvraient toutes grandes pour recevoir ses baisers. L'abeille elle-même n'osait se poser sur le calice embaumé de celles-ci, de crainte de troubler leur paisible bonheur.... Toute la natusemblait dire au passant: "Mais jouis donc de la vie, regarde comme pour toi la rosée du matin a enlevé de nos robes la pousiere du chemin," Qelques unes meme encore gardent sur leur coeur un des diamants qui s'y était forme le matin.... Tout chantait le bonheur de vivre: dans les bosquets touffus ce n'étaient que gazouillements suaves.... ce n'étaient que cantilènes..... le chardonneret chantait à la pinsonnette une douce ritournelle, et au loin lui répondait la petite mésange....Dans la vaste prairie qui avait mis sa plus belle robe verte, toute parsemée des bijoux les plus variés les bestiaux eux-mèmes faisaient entendre un beuglement de contentement.... Le ruisseau qui serpentait susurrait, et en passant parmi les rochers de son cours semblait danser une joyeuse rarabande....

Pour moi, traversant cette surabondance de beautés diverses, je me pris a penser que vraiment la vie avait du bon parfois, et qu'elle ne méritait pas toujours les maledictions dont on l'abreuvait. Oui, parfois on sent la joie de vivre, on se sent comme porté par des mains invisibles et inconnues; la brise que l'on respire est faite de parfuns captivants; le zéphir devient une tiede caresse.... Ce que l'on a, on ne pourrait le dire, et malgré soi, on ouvre plus grande sa poitrine pour humer les douceurs de l'atmosphère, et de son coeur s'exhale un hymne de joie.... On chante, on rit, on danse, on pleure même.... on mèle sa voix à celle des oiseaux, et pour peu on se mettrait a voler comme eux et à folâtrer parmi les vertes feuilles des bois mystérieux....

Oh.... cette joie de vivre, qui donc ne l'a éprouvée.... Et quand on rentre en soi même, que l'on se tate, que l'on s'interroge pour savoir d'où vient cette joie, qui vous étouffe, qui vous oppresse même, on decouvre qu'un rien vous l'a donee: Un sourire, un mot gentil, un regard parfois, un soupir mème.... Et l'on rentre au logis, on veut faire partager son bonheur.... mais le charme tombe.... les fleurs ne brillent plus, les oiseaux ne chantent plus.... le soleil derriere un gros nuage s'est caché; le ruisseau liu-mème a détourné son cours et la nuit descend au plus frofond du coeur....

La joie de vivre dure une heure.... mais la tristesse endure un siècle....

A. C. de la Lande.

NOTES LOCALES

Lundi prochain, séance régulière du Conseil de Ville.

Dimanche prochain, l'ouverture de la retraite paroissiale

Ce soir, partie de cartes dans la salle du Collège au profit des incendiés.

Mme A St. Onge a acheté l'épicerie de M. M. Labossière & Cie, coin des rues Langevin et Cathédrale.

Mr. L. Goguillon, boucher à St Norbert est décédé jeudi dernier d'une maladie de coeur. Le service a eu lieu lundi.

Les formules pour l'impôt fédéral sont arrivées au Bureau de Poste de St Boniface et elles sont retournables le 30 Avril.

Les employés du chemin de fer Canadian National Railway se sont formés en association pour élever des poules ce printemps.

Il n'y aura pas beaucoup de travail sur les fermes ce printemps car les cultivateurs vont ensemencer ce qu'ils peuvent récolter euxmêmes.

Mr. L. P. Dionne de l'avenue Taché est parti vendredi pour la province de Québec pour affaires de famille.

Mr. et Mme François Blanc se disposent à partir pour la campagne à l'effet de rendre visite à leur ami le R. P. Lauriot.

Mr. J. L. N. Taillefer et sa famille sont revenus de leur voyage à Montréal, et sont actuellement logés dans le bloc de la banque Hochelaga.

Mme Cruzille est en visite chez sa soeur Madame Chevrion et chez sa cousine Madame E. Garnier. Elle retournera cette semaine à Portage la Prairie.

Monsieur H. Cusson se remet d'une grave atteinte au coeur qui l'avait tenu alité pour quelque temps et avait même donné de sérieuses inquiétudes.

M. J. A. Hébert a été nommé syndic officiel pour la Province de Manitoba d'après l'acte des faillites. M. Hébert est résident de Winnipeg depuis 1898

Une assemblée des actionnaires de l'Union Canadienne aura lieu durant la première semaine d'avril. Les auditeurs sont occupés à la révision de scomptes.

A la dernière séance du Conseil de la municipalité de St Vital une motion a été présentée pour diminuer les gages des employés. Elle n'a pas eu de secondeur.

La grippe fait une longue visite à St Boniface, et parmi les victimes se comptent Mgr l'archevêque Béliveau et plusieurs membres du clergé de l'archevêché.

La commission scolaire de Winnipeg a été au Conseil de Ville de Winnipeg et elle a déclaré qu'elle ne pouvait pas couper les estimés des dépenses pour l'année 1922

Le Greater Winnipeg Water District, à sa dernière assemblée a acheté un char à gasoline de 42 passagers pour fonctionner cet été à la place des engins à vapeur.

M. et Mme Arthur Delichte de St Alphonse sont revenus de leur voyage de noces de 3 mois en Californie. Ils sont accompagnés par M. Octave Delichte et Evariste Cundde de St Alphonse.

Rencontré un de nos grands courtiers en grains: "L'année s'annonce très bonne, dit-il; avec la hausse des grains, le fermier fait des bénéfices, et la perspective est que l'agriculture va se relever,

et par suite, le commerce en général.... Utinam Diceres....

On peut juger d'un homme qu'il a un caractère excellent, quand il sait garder le sourire alors qu'il glisse et s'étale dans la boue. Et surtout quand il retient un gros mot qui était sur le point de sortir....

Monsieur Bockstael de la firme Bockstael et Deleeuw, entrepreneurs ont l'entreprise de bien des constructions à St. Boniface, Winnipeg et Fort-Garry. Ils prévoient une très bonne année pour les affaires.

Madame Dufault fille de Madame Bruneteau de la rue de la Morénie a subi la grave opération de la pierre à l'hôpital de St Boniface la semaine dernière. Elle est actuellement en parfaite voie de guérison.

Pourrait-on demander à notre police de faire une attention toute particulière, à l'effet d'empêcher les cyclistes de faire des trottoirs leur piste habituelle.... Hier une dame a eu sa robe toute abimée par un de ces promeneurs....

Madame Camille David d'Edmonton, cousine de Mr Sabourin, était de passage à St. Boniface en revenant d'un séjour fait chez sa soeur, Madame Dona Cormier à Lasalle. Elle est repartie pour Edmonton la semaine dernière.

Revenu postal brut entre le bureau principal de Montréal et celui de Winnipeg.

Montreal en 1920	$2,738,298.40
Winnipeg en 1920	2,585,450.52
Montréal en 1921	3,182,947.30
Winnipeg en 1921	2,838,804.68

M. et Madame Emile Mailhot de Selkirk sont arrivés la semaine dernière d'un voyage dans la Province de Québec. Ils ont assisté en même temps à Montréal à l'ordination de leur fils Louis qui a été ordonné à la prêtrise comme Jésuite

REMERCIEMENTS

Les familles Thibault, Bellefeuille et Bérubé, les victimes de l'incendie du Bloc Lamontagne, remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympaties à l'occasion du malheur qui vient de les éprouver si cruellement, soit par assistance, visites ou autrement. Elles remercient aussi M. le Maire et MM. les échevins de la ville de St Boniface pour avoir pensé à leur venir en aide à cette occasion.

Un Evènement considérable pour la race Canadienne-Française

Sous ce titre et le sous-titre "La littérature Canadienne - française reconnue et consacrée par l'Université d'Alberta", l'*Union* d'Edmonton, nous apprend que l'Université d'Alberta a décidé de reconnaitre la littérature canadienne-française et qu'à partir de l'année prochaine Crémazie, Fréchette, nos historiens et nos prosateurs, vont s'asseoir à place égale à l'Université d'Alberta à côté de Victor Hugo, de Lamartine, de Corneille et de Bossuet.

Le 8 mars dernier, Mme J. Boulanger a parlé au club français de l'Université sur le sujet suivant: "Résumé historique de la littérature canadienne-française."

M. de Savoye, en la remerciant au nom du club, a rappelé l'odieux agissement des conseils d'école de Toronto qui dernièrement ont refusé de laisser enseigner le français, même après la classe, par un professeur payé extra, et il a opposé à cette turpitude le nouveau programme d'études françaises à l'Université d'Alberta.

Le doyen de la Faculté des Arts, le Dr. Kerr, a félicité Mme Boulanger de son magnifique travail qui a révélé à beaucoup l'étendue et le progrès de la culture littéraire parmi les Canadiens-français de 1760 à nos jours; il a également déploré les regrettables évènements de Toronto, puis s'adressant aux Canadiens-français présents: "Oublions le passé, dit-il, et songeons seulement pour l'avenir à travailler en commun, notre but en offrant ce nouveau cours est précisément d'amener à l'harmonie totale les deux éléments de la population canadienne. On peut donc dire avec raison, avec l'*Union* d'Edmonton, qu'une nouvelle ère s'ouvre pour les Canadiens-français d'Alberta et que le labeur silencieux de la race et son aptitude innée à l'art ont vaincu la routine, les préjugés et les inimitiés.

Une autre bonne nouvelle, qui nous vient de là-bas est celle-ci. Les élèves du Collège des Jésuites d'Edmonton viennent de prendre part à un grand concours de compositoin anglaise organisé par l'*Edmonton Journal*. Des centaines de jeunes gens et jeunes filles ont pris part à ce concours.
Deux des huit prix ont été accordés à des élèves de langue française du Collège d'Edmonton. Ce fait est bien une preuve de plus à l'appui que dans nos collèges nos élèves de langue française apprennent parfaitement l'anglais.

G. C

UNE BELLE CAMPAGNE DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Dans ses derniers numéros le "Patriote de l'Ouets" a fait un appel à tous les hommes de race française de l'ouest d'exiger du service de l'impôt sur le revenu des formules françaises.

Sa campagne lui a valu de l'inspecteur de l'impôt de Prince-Albert une lettre lui assurant qu'un système avait été adopté par lequel toute personne qui demande une fois des formules ou de la correspondance en français sera identifiée et que l'on se conformera à sa requête sur ce point, maintenant et dans les années à venir.

Le succès de cette campagne est venu en partie des réclamations venues de tous les points du district.
Ce petit succès fait bien voir que si notre langue ne jouit pas de la reconnaissance à laquelle elle a droit, c'est souvent de notre faute et qu'il suffit d'un peu de bonne volonté et d'énergie pour lui faire reprendre ses droits.

Ce succès est encourageant et doit nous inciter, nous de la Provice du Manitoba, à obtenir la même justice.

G. C.

RES NON VERBA

Des Actes et non des paroles

Sous la rubrique: Une campagne nécessaire, *Le Patriote de l'Ouest* rapportait le mot d'ordre de *l'Action Française* exohrtant toute la presse française du Canada a ouvrir une campagne générale pour la conservation et surtout l'expansion du doux parler de France.... La *Liberté* de Winnipeg étant entrée dans le mouvement, je crois que nous ne pouvons faire autrement que de mêler notre faible voix à celle de tous nos confrères, pour aider à la survivance de ce patrimoine qu'avec leur foi, nous ont légué nos aïeux....

Et que nous demande-t-on, pour arriver à de sérieux et durables résultats? Sont-ce des discours emphasés aux élégantes périphrases? Des réunions organisées à coups de tam-tam ou de grosse caisse? Res non verba: des actions, des actions et toujours des actions, petites bien souvent, paraissant même insignifiantes, mais qui pourtant ont leur importance vitale....

Quelle sont les actions demandées de chacun de nous en particulier et de nous tous en général? C'est un travail de chaque jour, de chaque heure, de chaque instant, sans arrêt ni répit, sans trève ni repos. User notre langue dans tous nos rapports entre nous, dans nos correspondances, nos conversations téléphoniques, nos télégrammes, nos achats, toutes transactions commerciales, autant que faire se peut, sans faiblesse et surtout sans fausse honte....

Je relatais la semaine dernière dans ces mêmes colonnes le fait de ces trois jeunes gens de St-Boniface parlant le français, et ma foi un très bon français, de ce côté-ci du pont, et qui à peine celui-ci passé, s'étaient mis à triturer de l'anglais à bouche que-veux-tu. Pourquoi, je vous le demande?.... Y a-t-il motif à rougir à parler une langue reconnue comme officiellement diplomatique? Et ce fait se renouvelle à tout instant....

Je connais un brave homme dans toute l'acception du mot abonné à plusieurs journaux français; hebien, quand vous le rencontrez en tramway, vous le voyez étaler devant lui un journal.... anglais; quant aux journaux français ils sont remisés dans le silence de sa poche.... Pourquoi, dites-moi pourquoi? Et voila pourquoi on nous demande de parler français en toute occasion, et de le parler ouvertement et ostensiblement.

On voudrait faire disparaitre ici notre langue maternelle; dans l'ombre des gens rampent, sapent tre nonchalance, nous leur dominent, et nou-mêmes par notre nons la main pour les aider dans leur sinistre besogne de l'extinction de notre langue et partant de notre foi....

Comment ont fait les Alsaciens Lorrains quand sous la férule allemande? Ils parlaient français, partout et toujours, même sous les menaces boches.... Et dites-moi, sont-ils plus français que nous? Non, non, mille fois non.... Mais quand la France victorieuse est rentrée dans ses provinces reconquises, elle a eu la joie d'entendre parler la langue maternelle, là où tout avait été fait pour la détruire et l'anéantir....

Secouons donc notre apathie, à plein coeur entonnons le superbe chant canadien *O Canada*, et mettons nous à l'oeuvre....

Res non verba, des actions.... et encore des actions....

Canadiens-français, et Français de toute origine, regardez bien en face votre passé, et dites-moi si les mânes de vos encêtres ne vous adresseraient de sanglants reproches sur votre lâcheté a parler cette langue qu'ils vous ont légueé et transmise d'âge en âge, au prix de quels combats et de quels sacrifices.... Ils ont lutté, eux de quel droit vous refuseriez-vous à la tâche? Le même sang vif, noble et généreux ne coule t-il pas dans vos veines?

Tous ensemble pour le même but: expansion de notre langue, respect et droits dus à notre langue, vulgarisation dans la vie publique du doux parler de France.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

PERDU—Une chienne de police allemande, couleur noire-grise, le bout de la jueueblanc, répond au nom de Gip, collier. Récompense.
H. G. MONCRIEFF, 263 Kingsway, Winnipeg. Phone Ft Rge 1101.

A LOUER grande chambre meublée. S'adresser au No. 55, rue Masson. St Boniface

MAGNIFIQUE étalage de Couteaux chez Allaire & Bleau. Gros, petits, fantaisie; avec manches de cornes, de nacre, d'ébonite, d'acier, etc. Les prix? M. Bleau a fait une affaire superbe en achtant ce lot de couteaux et il tient à en faire bénéficier sa clientèle. Chaque couteau sera vendu de 30 à 60 pour cent. plus bas que son prix réel.
N'oubliez pas l'adresse: ALLAIRE & BLEAU, Avenue Taché, St-Boniface.

FONTAINE ET BOULANGER sont heureux d'annoncer au public que dès aujourd'hui le prix des machines à laver Eden qui était de $165 est de $135.00 au comptant tout comme à Winnipeg. Ce prix n'est que pour quelques jours. N'attendez pas; achetez maintenant.
53 Avenue Provencher — Tél. N-1425





